



STAGE D'ENTRAINEMENT

⇒ *Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors Garçons et Filles*

- Dieppois -

● Renseignements sur le stage

- **Lieu** : Maison des sports, salle spécifique Max Bozon, 20 bis avenue Gambetta, 76200 Dieppe
- **Durée** : 3 jours (de 9h30 à 16 h 30)
- **Dates de stage** : Lundi 24 au Mercredi 26 février 2020
- **Participation Financière** : 10 Euros par jour, soit **30 Euros** pour le stage
- **Repas** : chaque joueur devra se munir d'un panier repas pour le déjeuner.

● Date limite des inscriptions :

Merci de bien vouloir retourner vos inscriptions **avant le 13 février 2020** à l'adresse suivante (ou par mail)

A l'attention de John BLANCHARD
Comité Départemental de Seine-Maritime
De tennis de table
7b avenue F Roosevelt
76120 LE GRAND QUEVILLY

Mail: blanchard-j@wanadoo.fr

● Récapitulatif financier :

Nombre d'enfants inscritsx 30.00 €

Total à prélever :Euros

● Règlement :

Une facture sera adressée à votre club à la fin du stage **pour prélèvement par la suite**.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le secrétariat au numéro suivant : 02 35 67 37 11

Attention : les places pour ce stage sont limitées, l'ordre d'arrivée des inscriptions sera pris en compte.



FICHE D'INSCRIPTION (stage Dieppe, février 2020)

Nom.....Prénom

Date de naissance :Sexe

Numéro de licence :Catégorie :

Adresse

Code Postal Ville

N° de Téléphone : Club

J'autorise

Je n'autorise pas

Les responsables du stage à faire pratiquer toute anesthésie ou toute intervention
Chirurgicale qu'il jugera indispensable en cas d'urgence.

Contre-indication médicale éventuelle :

A..... le

Signature des parents

FICHE D'INSCRIPTION (stage Dieppe, février 2020)

Nom.....Prénom

Date de naissance :Sexe

Numéro de licence :Catégorie :

Adresse

Code Postal Ville

N° de Téléphone : Club

J'autorise

Je n'autorise pas

Les responsables du stage à faire pratiquer toute anesthésie ou toute intervention
Chirurgicale qu'il jugera indispensable en cas d'urgence.

Contre-indication médicale éventuelle :

A..... le

Signature des parents